

Pour le service de l'accueil du midi et éventuellement l'accueil péri scolaire un recrutement est nécessaire pour la rentrée 2018, car l'agent actuellement en poste ne reprendra peut-être pas ces fonctions. Ce poste représente 10h de travail hebdomadaire.

Ces recrutements sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

5/ Convention de location de matériel technique avec une entreprise locale

Certains travaux ne peuvent plus être réalisés directement par la Commune, du fait que nous ne disposons plus de tractopelle, ou de l'éloignement de certains loueurs de petit matériel technique.

Nous avons contacté la société G'Renov afin de connaître les conditions locatives et tarifaires de la mise à disposition de son matériel, pour les besoins exceptionnels de nos services.

Une convention pourrait ainsi être conclue.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération approuve le principe de passer une convention avec cette entreprise locale pour la mise à disposition de matériel technique. Adopté à l'unanimité des membres présents.

6/ Avancées sur une éventuelle fusion de Communes, entre Tréminis et Lalley.

Suite à une rencontre le 22 mars avec la Commune de Lalley, un rendez-vous a été pris avec la Commune de Châtel-en-Trièves, afin de se renseigner sur les modalités de fusion.

Un rendez-vous avec la Secrétaire Générale du Préfet est également prévu pour le 19 juin 2018.

7/ Modifications statutaires du Sigreda

Ce point nécessitant des précisions, il est reporté au prochain Conseil Municipal.

8/ Motion concernant la gestion des ouvrages d'hydro électricité

L'annonce de l'ouverture à la concurrence lors du renouvellement des concessions sur les ouvrages d'hydro électricité pose des questions inquiétantes.

- Tout d'abord, est ce réellement une nécessité ?
- Comment seront gérés les points d'eau au point de vue touristique (barrage du sautet, monteynard...)
- Les nouveaux concessionnaires, seront-ils pris en considération ?
- Risque de déboucher sur une privatisation du service de l'énergie
- Risque qu'EDF ne soit pas retenu lors de la mise en concurrence avec un plafonnement de candidats.

Après en avoir discuté, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- réaffirme son attachement au service public de l'Energie et à l'exploitation publique des équipements d'hydroélectricité,
- réaffirme le caractère indispensable d'une gestion partagée et partenariale qui tient compte des besoins d'aménagement du territoire, de la gestion des ressources en eau et de ses usages,
- insiste sur la prise en compte de la sécurité des populations pour des équipements dont l'entretien régulier doit être assuré au delà des enjeux de profits à court terme,
- Sollicite l'Etat pour que toutes les dispositions légales soient mobilisées pour que les concessions hydroélectriques ne soient pas remises en concurrence.

Questions diverses

- Soirée du 13 juillet, un bal folk sera organisé par la mairie.
- La Municipalité a été destinataire d'une pétition demandant l'organisation d'une réunion publique concernant l'augmentation des impôts locaux. Il n'y aura pas de réunion mais une réponse écrite détaillée dans une lettre d'information spéciale finances.
- M. Le Maire a eu plusieurs contacts avec des personnes qui souhaitent s'installer dans le Trièves.
- La Maison de Château-Méa sera remise en location à partir du 01 juin 2018.
- Frédéric Melmoux assistera à la commission tourisme de la communauté de communes, qui rendra compte à mi-chemin, de l'étude menée par un cabinet extérieur chargé de propositions de développement touristique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

La Secrétaire,
Anne-Marie FITOUSSI



COMPTE RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
02 mai 2018 à 20h30

L'an deux mille dix-huit, le 02 mai le Conseil Municipal de la Commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 28 avril 2018.

Présents : Frédéric Aubert, Anne-Marie Fitoussi, Hervé Robin, Claude Morin, Jean-Pierre Filiatre, Christelle Empeiraire, Frédéric Melmoux.

Absente : Jacqueline Bonnet, Agnès Vallon, Françoise Laurent.

Procuration : Françoise Laurent a donné procuration à Frédéric Melmoux.

Secrétaire de séance : Anne-Marie Fitoussi.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h30

1/ Projet d'acquisition et d'échange de terrains.

Le Conseil Municipal examine le relevé de propriétés qu'un propriétaire privé propose de vendre à la Commune. Certaines parcelles jouxtent la propriété communale, d'autres jouxtent la forêt communale soumise. Ces dernières pourraient être intéressantes en terme de simplification des limites communales et forestières. Il est proposé de se rapprocher de l'Office National des Forêts afin d'avoir des conseils sur l'opportunité de réaliser ces acquisitions.

Une proposition d'échange de parcelles dans le secteur du Serre nous est également parvenue. Nous demanderons également conseil à l'Office National des Forêts.

2/ Convention d'assistance technique avec le RTM

-Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de convention avec le RTM dont l'objet est le suivant :

La commune confie à l'O.N.F./Service R T M. une mission d'assistance technique relative à la prévention des risques naturels spécifiques à la montagne, dans le cadre des compétences de la commune, relatives à la sécurité publique, en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

-Coût : La rémunération de base allouée au service RTM pour l'exécution de la présente convention est fixée au prix global de 1200 € (mille deux cents Euros) H.T. qui correspond à une durée totale de 2 journées d'intervention du service RTM de niveau d'intervenant technicien ou ingénieur

Le Conseil Municipal après discussion et délibération approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention telle que présentée, charge et autorise M, Le Maire à signer tous les documents qui s'y rapportent.

3/ Demandes de dérogations à la carte scolaire

Monsieur Le Maire présente les demandes de dérogations à la carte scolaire pour la rentrée 2018. Elles concernent 3 enfants, dont 2 devraient entrer en grande section de maternelle et une pour la classe primaire.

Les demandes sont motivées par un problème de garde d'enfants sur Tréminis, ainsi que par le souhait des familles de regrouper les fratries au sein d'une même école.

Chaque dérogation acceptée fait supporter à la Commune un coût d'environ 1500€ par enfant, alors que ces enfants pourraient être scolarisés sur l'école de Tréminis.

Pour répondre aux demandes des familles, la création d'un service de garde péri scolaire va être étudié afin que les enfants puissent être accueillis de 8h00 à 9h00 et de 16h30 à 17h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le retour à la semaine de 4 jours est prévu pour la rentrée 2018 : nous attendons la réponse à notre demande de dérogation par l'Inspection académique.

Après discussion et délibération,

le Conseil Municipal est favorable à l'étude pour la création d'un service de garderie périscolaire - Unanimité.

Le Conseil Municipal refuse les demandes de dérogations à la carte scolaire à 7 votes contre et 1 abstention

4/ Recrutement pour l'Agence Postale et l'École

L'agent de remplacement de l'agence postale, actuellement en poste a donné sa démission. M. Le Maire propose de procéder au recrutement d'un nouvel agent.

Il n'est pas possible d'avoir recours à l'emploi d'étudiants car le poste nécessite une formation assez longue.

Un contact sera pris avec les agences postales des communes voisines afin d'envisager le recrutement d'un même agent.